



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Urgence de reconsidérer la profession d'infirmier

Question orale n° 818

Texte de la question

M. Vincent Seitlinger attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur la situation critique de la profession d'infirmier. Cette dernière est l'une des plus en tension en France, en raison de conditions de travail dégradées et d'une rémunération insuffisante. Les infirmiers jouent pourtant un rôle pivot dans le suivi quotidien des patients et la gestion des soins. Toutefois, depuis plusieurs années, les soignants alertent sur leur faible rémunération, qui reste insuffisante malgré les différentes mesures adoptées par le Gouvernement. Les infirmiers diplômés d'État libéraux (IDEL), quant à eux, n'ont pas vu leurs tarifs évoluer depuis 2009 ; avec une nomenclature générale des actes professionnels qui complique toujours autant les cotations. En outre, les infirmiers français sont sous-payés par rapport à leurs collègues européens. Dans la circonscription frontalière de M. le député, nombreux sont ceux qui choisissent l'Allemagne, où les salaires sont bien plus élevés. Cette situation aggrave encore la situation déjà précaire des hôpitaux, qui n'ont d'autre choix que de fermer des lits, compliquant la prise en charge des patients et réduisant la qualité des soins. De plus, le nombre de diplômés dans les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) a chuté en raison de la réforme des études et de la suppression du concours d'entrée, entraînant, de fait, l'explosion des abandons. Tous ces facteurs réunis créent un cercle vicieux où la qualité et la disponibilité des soins de santé continuent à se détériorer. Il lui demande donc les mesures qu'il entend prendre pour reconsidérer la profession d'infirmier, revaloriser leurs salaires et reconnaître la valeur de leur travail dans le système de santé.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Seitlinger](#)

Circonscription : Moselle (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 818

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2024](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juin 2024](#)

Question retirée le : 11 juin 2024 (Séance de QOSD annulée)